

Groupe de Travail « temps, territoires et entreprises » Bilan et Propositions

Bilan du GT de l'année 2005/2006 :

Un temps fort : le séminaire à Lyon de novembre qui a réuni environ 25 personnes d'horizons divers (Tempo, territoires, syndicats, développeurs économiques du Grand Lyon).

Il s'agissait de deux journées sur le thème de **la conciliation des temps entre vie personnelle et vie professionnelle** où ont été analysées des actions en cours sur différents terrains (Lyon-Gerland, Rennes, Poitiers, Gard, Grenoble) .

Avec deux objectifs : faire ressortir des éléments méthodologiques pertinents pour :
→ nous outiller sur le thème lorsque des territoires nous interpellent,
→ construire un argumentaire vis à vis d'acteurs économiques non encore convaincus

Les résultats du séminaire

1. **l'Échange** entre participants, ce qui prouve qu'une de nos grandes attentes c'est ECHANGER sur nos pratiques pour collecter de l'info et alimenter nos pratiques locales.
2. **la découverte d'actions** : crèche inter-entreprise à Lyon-Gerland, Rennes, Gard, modes de gardes atypiques (Poitiers et Rennes), PDE sur 2 zones GLyon et Meylan.
3. **des arguments gagnant/gagnant/gagnant** qui figurent dans la plaquette « temps de travail »
4. **les facteurs clés d'une de la démarche** :
 - **Identification et clarification de la demande**, quelle provienne de l'entreprise, de syndicats salariés, ou d'un des acteurs publics, → **structurer le projet**
 - **Repérage des acteurs essentiels** et constitution d'un comité de pilotage efficace, garant de la pérennité du projet, pour mettre en place une table de concertation, sans laquelle le projet n'avance pas. La nécessité absolue de mettre des entreprises autour de la table
Le + : avoir un porteur charismatique !
 - **État des lieux** et collecte du matériel déjà existant sur les territoires (études, diagnostics, enquêtes)
 - **L'échelle d'intervention pertinente** sur le territoire et **de masse critique** de salariés afin de trouver des convergences et des dénominateurs communs qui se cumulent, des leaders qui vont se fédérer et provoquer un effet d'entraînement. (Exemple des crèches : c'est souvent 2 ou 3 entreprises leader qui démarrent puis il ya un levier d'entraînement.
 - **Repérage des attentes et besoins** des acteurs du territoire, par une enquête ad hoc
 - **L'enjeu de chacun des acteurs, les responsabilités** engagées par chacun, le rôle de chacun : Qui est porteur du projet, qui assure le pilotage, l'animation, le suivi technique- le rôle particulier du BDT, mais cela peut être un syndicat ou une structure paritaire.
 - **La question des financements**, essentielle car c'est le nerf de la guerre.. D'où l'identification des soutiens et partenariat potentiels de tous ordres

→ **La communication** dans cette période : ESSENTIELLE ! Il faut être présent à tous les niveaux, tous les moments de l'avancement du projet et sous toutes ses formes : écrites, orales, événementielles.

5. les freins

→ Ils diffèrent d'un territoire à l'autre selon le contexte mais aussi ils proviennent des **acteurs** eux-mêmes

- cela peut être les freins provenant des élus (sujet ou territoire trop sensible)
- ou des entreprises (pas sensibilisées au sujet),
- ou lié à l'existence de logiques contradictoires entre acteurs.
- Aux organisations syndicales souvent frileuses ou organisées par branches professionnelles, d'où une évolution au sein des syndicats : besoin d'ouverture et d'action territorialisée,
- Des comités d'entreprises peu concernés jusqu'ici.

→ Pour la crèche inter-entreprise : la difficulté à définir les utilisateurs ? Le choix et les critères d'accès aux places ?

→ Difficulté à monter le dossier de financement : avec quels relais ? quels partenaires ? un **partenariat privé/public** ?

La société complexe actuelle nécessite des réponses innovantes par le montage de partenariats permettant un maillage d'acteurs et de moyens. Néanmoins la vigilance est requise afin de garder un cadre de qualité de service public et de déontologie.

Il en est de même sur la question du traitement des horaires décalés ou atypiques (week-ends, nuit) : jusqu'où va-t-on ? Comment la collectivité se positionne-t-elle ? En étant régulatrice ? permissive ? médiatrice ? un grand débat est nécessaire sur ce thème afin de limiter les dérives.

→ **Rôle du BDT** : Il a un rôle essentiel d'animation de la concertation, d'impulsion, mais aussi garant de la règle déontologique tout en apportant de la souplesse dans des cadres institutionnels quelques fois rigides. Il est là pour décloisonner, sensibiliser, être une personne ressource, établir des passerelles entre la logique entreprise et la logique individuelle.

6. Les outils construits : une plaquette de sensibilisation « temps de travail et temps de vie personnelle- Favoriser la conciliation » et un ppt argumentaire pour les entreprises qui nous sollicitent.

Propositions pour 2006/2007

Il semble que le GT apporte aux membres qui le suivent un **moment d'échange** privilégié sur l'avancement des projets en cours, les processus utilisés dans les différents territoires, ou les arguments déployés envers les entreprises.

Il doit sans doute le faire évoluer vers un lieu de **débats contradictoires** avec des partenaires qui s'intéressent au sujet. L'idée est de se rapprocher dans un premier temps du CJD pour organiser une rencontre.

Les agendas de chacun sont chargés, et le GT doit continuer à être une bouffée d'oxygène plus qu'une contrainte de déplacement ! L'idée de délocaliser autant que faire se peut sur les territoires marche bien, car elle permet un regroupement efficace en terme de temps. **Nous avons besoin de nouveaux engagements au sein du GT pour le rendre encore plus productif.**

Membres du GT actuellement :
Lucie VERCHERE-TORTEL, Grand Lyon, animatrice,
Daniëlle TOUCHARD, ville de Rennes, co-animatrice.
Jean Yves BOULIN, IRIS, Paris Dauphine,
Jocelyne BOUGEARD, ville de Rennes,
Anne ROUILLE, ville de la Roche sur Yon,

Anne-Marie MONOMAKHOFF, CG Gironde
Catherine COUTELLE, ville de Poitiers
Mad JOUBERT, ville de Poitiers

Et vous ?????

Intervention de Gaëlle COQUAIS (Bureau des temps -Ville de Lille) et Nadia BENQUE (consultante) sur une étude menée sur les entreprises du territoire Lillois.

Débat général